

Résultats de l'étude uMedia-Deloitte

Le Tax Shelter : un placement très rentable pour l'Etat

uMedia, le leader belge du Tax Shelter, a commandité une analyse approfondie afin d'évaluer le retour sur l'économie belge au plan fiscal, économique et culturel de l'incitant fiscal.

Les conclusions montrent des résultats très positifs pour l'Etat belge et l'industrie audiovisuelle.

Bruxelles, le 4 juillet 2012 – Le studio belge uMedia, avec sa filiale de levée de fonds Tax Shelter uFund, a commandité au groupe Deloitte une étude afin de mesurer l'impact du célèbre incitant fiscal créé en 2003. Avec 1,21 euro récolté par l'Etat pour 1 euro de coût fiscal, le Tax Shelter s'avère particulièrement profitable pour l'Etat. A cet excellent résultat fiscal viennent s'ajouter les chiffres tout aussi positifs de l'impact économique et culturel.

L'étude uMedia-Deloitte est la plus approfondie menée en Belgique depuis la création de l'incitant fiscal il y a 10 ans déjà puisque ce sont les comptes de plus 90 films de tous genres produits entre 2007 et 2011 et totalisant plus de 125 millions d'euros de fonds Tax Shelter qui ont été épluchés durant plus d'une dizaine de semaines. Elle est également la première à s'intéresser non seulement à l'impact fiscal mais également au retour sur investissement sur les plans économiques et culturels du Tax Shelter. Un tour d'horizon global très attendu par le secteur et particulièrement positif.

L'Etat fait un cadeau... qui lui rapporte de l'argent

Il ressort de l'étude que le bénéfice pour l'Etat est incontestablement positif. En effet, les recettes fiscales engendrées par les dépenses liées au Tax Shelter et par les réductions des allocations sociales (soit le non-paiement de cotisations de solidarité pour les emplois générés par les dépenses découlant des fonds Tax Shelter) sont bien supérieures aux recettes fiscales auxquelles l'Etat « renonce ».

Le chiffre-clé de cette étude est sans conteste celui-ci : pour 1 euro auquel l'Etat renonce en « cadeau fiscal », il récupère 1,21 euro.

Depuis sa création, on estime que le Tax Shelter a représenté une manne financière de plus de 700 millions d'euros, ce qui signifie un gain pour l'Etat de près de 77 millions d'euros (voir chiffres-clés).

« Le Tax Shelter est au centre de nombreuses discussions dans le secteur audiovisuel de notre pays mais personne n'avait encore fait une étude d'une telle ampleur menée par un cabinet neutre et indépendant. Nous voulions réaliser l'étude la plus exhaustive possible afin d'analyser tous les impacts du Tax Shelter sur notre pays, analyse Jeremy Burdek, co-fondateur et CEO de uMedia. « Le Tax Shelter est clairement bénéfique pour la Belgique tant fiscalement qu'économiquement et culturellement. C'est donc une réussite totale et nous sommes heureux que cette étude le démontre avec précision », a déclaré Jeremy Burdek.

Un secteur cinématographique économiquement fort

Si le Tax Shelter est rentable pour l'Etat belge, il l'est aussi pour toute l'industrie audiovisuelle de notre pays. En effet, selon les résultats de l'étude, le secteur a connu une croissance de l'emploi de 23% (contre 8,5% pour l'emploi en Belgique à la même période) et une augmentation de sa marge brute de 75 %, entre 2003 et 2010. Le cinéma en Belgique ne s'est jamais aussi bien porté.

« Nous avons trouvé particulièrement intéressant de pouvoir réfléchir à un modèle qui intègre l'ensemble des paramètres en jeu pour avoir une vision approfondie et globale du Tax Shelter », a dit Patrick Brauns, Tax Partner chez Deloitte. « Les dossiers des 92 films fournis par uMedia nous ont permis d'arriver à des résultats représentatifs du secteur et à ce chiffre de 1,21 euro de recettes fiscales pour 1 euro de coût fiscal, mais également de montrer un lien direct entre le Tax Shelter et le développement économique et culturel du cinéma belge ».

Des films et des prix à la pelle

Le nombre de films belges produits entre 2003 et 2010 a augmenté de 250 %. Quant au nombre de récompenses reçues par des films belges, il a, lui, crû de 49 % entre 2004 et 2011. « Ce sont une nouvelle fois des chiffres qui parlent d'eux-mêmes. La Belgique du cinéma cartonne chez nous et à l'étranger. Les professionnels belges sont sollicités toute l'année et les prix reçus dans les festivals affluent. Le Tax Shelter a clairement boosté, quantitativement et qualitativement, notre cinéma. C'est un vrai win-win-win pour les investisseurs, l'Etat et les producteurs », complète Jeremy Burdek.

Les chiffres-clés de l'étude

Impact fiscal

1,21 euro : recettes fiscales et réduction des coûts d'allocations sociales pour un euro de coût fiscal

77 millions d'euros : gain net pour l'Etat belge depuis 2003 (estimation fonds Tax Shelter levés = 710 millions € ; cadeau fiscal = $710 \times 150\% \times 33,99\% = 362$; gain net = $362 \times 0,213 = 77$ millions €)

Impact économique

+23 % : l'évolution de l'emploi dans le secteur audiovisuel belge de 2003 à 2010

+75 % : l'évolution de la marge brute du secteur audiovisuel de 2003 à 2010

+25 % : augmentation du nombre d'indépendants dans le secteur audiovisuel belge entre 2000 et 2010

Impact culturel

+250 % : augmentation du nombre de films produits en Belgique entre 2003 et 2010

+49 % : augmentation du nombre de prix reçus par des films belges entre 2004 et 2011

Les résultats détaillés de l'étude sont disponibles sur simple demande auprès d'Anne-Catherine Chevalier de uMedia : anne-catherine@umedia.eu / 02 544 00 00.

À propos de uMedia :

uMedia, studio belge fondé par Nadia Khamichi, Adrian Politowski et Jeremy Burdek, est composée de uFund (leader du marché en levées de fonds via le Tax Shelter), uFilm (production), uConnect (ventes internationales), uDream (distribution) et uFX (effets visuels). Depuis sa création, le groupe et ses 100 collaborateurs ont levé plus de 215 millions d'euros et financé et coproduit plus de 140 films.

Pour plus d'informations sur uMedia, visitez www.umedia.eu.

Pour plus d'informations sur ce communiqué de presse, merci de contacter :

VADEMECOM

T : +32 (0) 2 269 50 21

Vincent Morrens
M : +32 (0) 475 93 25 16
vm@vadecom.be

Marc Henri De Bruyne
M : + 32 (0) 486 96 49 49
mh@vadecom.be